



La lettre d'information

du Club d'Écologie Industrielle de l'Aube

Février 2007

n° 1

* Edito

L'écologie industrielle n'est pas une pratique nouvelle dans nos secteurs d'activité. En effet, nombreuses sont les entreprises qui échanpent des flux de matière ou d'énergie afin de minimiser leurs impacts sur l'environnement et de maximiser leurs gains. Cette logique, intéressante à tous égards, ne demande qu'à être promue et développée sur notre territoire. C'est la raison pour laquelle est né le Club d'Écologie Industrielle (CEIA).

Le CEIA est un formidable outil mis à la disposition de ses membres afin de développer le « potentiel synergique » de l'Aube, et d'en faire un véritable facteur d'attractivité du territoire. Les contraintes environnementales sont trop souvent vécues comme un frein plutôt que comme un levier. De même, nous ne donnons pas aux déchets ou co-produits la valeur qui leur revient, celle de véritable ressource ou matière première secondaire.

Le Club d'Écologie Industrielle de l'Aube peut, grâce à son expertise, vous apporter ce point de vue pertinent. Pour ce faire, il s'appuie sur le CREIDD (laboratoire de recherche de l'Université de technologie de Troyes), les chambres de commerce, d'apiculture et de métiers de l'Aube, Aube Développement, ainsi que sur le Conseil Général.

À l'écoute des acteurs de terrain, le CEIA, dans le cadre de ses groupes de travail thématiques, a la volonté de faire en sorte que notre département, pionnier dans cette démarche, valorise la totalité de ses ressources, dans une perspective de développement durable et profitable à tous.

► **Nicolas JULLET**

*Vice-Président du Conseil
Général de l'Aube*

* Un club d'écologie industrielle dans l'Aube ?

L'écologie industrielle est un concept simple : valoriser à 100 % les flux de matière, d'eau et d'énergie des activités humaines, à travers des échanges, des bouclages de cycles ou bien encore des mutualisations. Il s'agit, schématiquement de **faire des « déchets » des uns, les matières premières des autres.**

L'idée de créer un « club » dédié à la promotion et au développement de l'écologie industrielle dans le département de l'Aube est née en 2003. C'est le fruit d'une réflexion commune, lancée par Dominique BOURG, alors professeur à l'Université de technologie de Troyes (UTT), et reprise par Philippe ADNOT, Dominique LEMELLE, Bernard CASTAING et quelques industriels aubois.

Ce « club » a pour principal objectif de constituer un réseau actif d'échanges, de réflexion et d'incitation à la réalisation de projets innovants d'écologie industrielle sur le territoire de l'Aube. Sa principale



Les membres du comité de pilotage
du CEIA

vertu est donc de faire communiquer les acteurs économiques (industriels, artisans, collectivités, exploitants agricoles, etc.) du département sur des problématiques communes.

► Pour plus d'informations, contactez
Grégoire LANNOU
coordinateur du CEIA
03 25 71 80 15 ou 06 86 70 07 04
gregoire.lannou@utt.fr

* Synergies hydriques, un groupe de travail à flot !

Dans le monde, **80 % des synergies d'écologie industrielle sont des synergies hydriques.** Ces échanges de flux d'eau se font principalement sous la forme de vapeur et d'eau liquide de process de refroidissement.

Dans cette optique, le Club s'est intéressé à la problématique des eaux salées de la **choucrouterie**

André LAURENT. En effet, la concentration en sel dans les eaux de process des industries agroalimentaires est un problème économique et environnemental récurrent. En abordant cette problématique chez André LAURENT, le CEIA ambitionne, à partir des solutions mises en œuvre à l'issue de la réflexion, de fournir un exemple facilement reproductible.



* Une synergie avec l'IFTH sur le textile



Bourres de grattage et de rasage

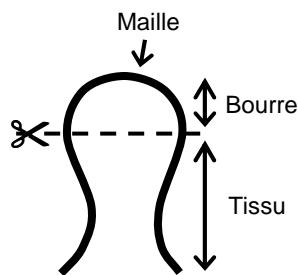
Dès ses premiers travaux, le Club avait identifié l'existence de deux sous-produits de l'industrie textile à fort potentiel de valorisation matière : les bourres de grattage et de rasage issues de l'ennoblissement textile. Aujourd'hui enfouis en centre de stockage, ces sous-produits pourraient permettre de créer un matériau nouveau, utilisable dans le secteur du packaging, par exemple.

Fort de cette perspective, le Club d'Écologie Indus-

trielle de l'Aube s'est associé avec l'IFTH pour pousser plus avant ses investigations. Le partenariat se fait sous la forme de l'accueil d'une stagiaire UTT ingénieur en matériaux, au sein de l'IFTH, pour une durée de 6 mois. Cette dernière a eu pour tâches de caractériser les deux sous-produits, de créer un prototype de nouveau matériau et de le tester. Le Club réunira ensuite, dans le cadre de son groupe de travail « synergies du textile », les acteurs départementaux producteurs de bourres et futurs utilisateurs du matériau, pour envisager les suites à donner au projet.

Notre stagiaire a également eu pour prérogative de travailler sur le

recyclage des déchets textile contenant de l'élasthanne.



Ennoblement textile

► Pour plus d'informations, contactez :

Grégoire LANNOU (CEIA)
03 25 71 80 15
gregory.lannou@utt.fr

IFTH
03 25 82 92 41
troyes@ifth.org

* Devenir membre, pourquoi ?

Etre « membre » du Club d'Écologie Industrielle de l'Aube, c'est avant tout participer aux groupes de travail du Club et bénéficier de ses retours d'expérience. Pour ce faire, il suffit d'être le représentant d'une activité économique dans le département de l'Aube, ou dans sa périphérie.

Le membre doit prendre connaissance de la convention qui régit le fonctionnement du Club et doit en accepter les clauses. Il doit, par ailleurs, s'engager à :

- tenir informé le coordinateur du CEIA de ses projets passés, actuels et

à venir, en rapport avec les thématiques abordées par les groupes de travail du Club,

- établir, à l'aide du coordinateur, la cartographie de ses flux entrants et sortants, et les maintenir à jour,
- participer activement aux missions du Club.

En contrepartie, le CEIA s'engage à :

- garder confidentielles les informations recueillies auprès du membre,
- appuyer le membre dans ses projets, si l'objet de ceux-ci est en rapport avec les missions et compétences du Club,

- donner des retours d'expérience et sensibiliser le membre sur des thématiques abordées par le CEIA.

La confidentialité des données est une condition garantie par le Club, et peut être formalisée par un accord, sachant que ces informations ne sont pas destinées à la DRIRE, par exemple.

► Pour plus d'informations, contactez :

Grégoire LANNOU (CEIA)
03 25 71 80 15
gregory.lannou@utt.fr

* Sur le web...

Le CEIA dispose désormais de son propre site internet. Vous y retrouverez toutes ses actualités, les travaux en cours ainsi que de nombreuses autres informations.

► www.ceiaube.fr

* Une journée pour le développement durable

La journée auboise de l'environnement et du développement durable s'est tenue à l'Université de technologie de Troyes le **mardi 21 novembre** dernier, de 09h30 à 19h00. Pour la 4^{ème} fois, cet événement est co-organisé par la CCI et de nombreux acteurs économiques aubois (Chambres consulaires, MIPA, FFB, IFTH et UTT).

Le Club y a tenu un atelier sur l'écologie industrielle intitulé « L'écologie Industrielle, une véritable stratégie d'entreprise », devant une 30^{aine} de participants.

► Contact :
Stéphanie PAGE-FILLION
03 25 43 70 08
fillion@troyes.cci.fr

* Formation

Le CEIA organisera prochainement en 2007 une première journée de formation à l'intention des décideurs du département.

► Contact :
Grégoire LANNOU
03 25 71 80 15
gregory.lannou@utt.fr

Club d'Écologie Industrielle de l'Aube

Grégoire LANNOU - CREIDD

Université de technologie de Troyes

12, rue Marie Curie - BP 2060 - 10 010 Troyes Cedex

www.ceiaube.fr - gregory.lannou@utt.fr

Tél : 03 25 71 80 15 ou 06 86 70 07 04 - Fax : 03 25 71 76 98

« En 2006, 106 stagiaires UTT (bac+3 et +5) ont été accueillis par près de 70 organismes aubois, dans une démarche papant / papant »